

En raison d'un problème technique

Un avion d'Air Algérie à destination d'Istanbul fait demi-tour

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23^{ème} année **D'ALGERIE**

N°6989 - MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Agriculture de précision
Des perspectives
prometteuses grâce
à l'intelligence artificielle

P04

Le ministre Baddari dévoile les nouveautés de la nouvelle année universitaire

L'enseignement supérieur se porte bien



Lire en page 03

R07

ORAN

Transport par bus vers les plages lors de la saison estivale
Près de 3.500 autorisations spéciales
accordées aux opérateurs

Plateforme «Mihnati» de la formation professionnelle
Près de 7.000 demandes d'inscription enregistrées

Dans le cadre d'une coopération avec Union Européenne
Journées de formation pour des plongeurs



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Communication

«Dzair Tube» mis en demeure et son directeur de publication convoqué



Le ministère de la Communication a adressé une mise en demeure au journal électronique "Dzair Tube" et convoqué son directeur de publication pour avoir diffusé un contenu médiatique contraire à la déontologie du journalisme, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. "Suite à une plainte déposée par l'entreprise publique "Madar" concernant le contenu médiatique publié par le journal électronique "Dzair Tube", le 12 septembre 2024, et en application des dispositions de l'article 08 de la loi 23-19 relative à la presse écrite et à la presse électronique, le ministère de la Communication a convoqué, dimanche 22 septembre 2024, le directeur de publication, M. Maar Gani, en lui rappelant l'obligation de respecter les dispositions des articles

régissant le travail journalistique, notamment les articles 3 et 35 de la loi organique 23-14 relative à l'information ainsi que l'observation stricte de la déontologie du journalisme", a précisé le communiqué. "Dans le cadre du respect des dispositions régissant l'activité médiatique, le ministère de la Communication a adressé à l'organe de presse concerné une mise en demeure de se conformer aux dispositions de la loi conformément à l'article 68 de la loi 23-19 précitée, en lui faisant obligation de retirer immédiatement les contenus publiés sur le site électronique du journal et les réseaux sociaux, tout en garantissant le droit de réponse dans le cadre du respect des procédures légales en vigueur", ajoute le communiqué du ministère.

Djamaâ El-Djazaïr

Le recteur inspecte l'Ecole nationale supérieure «Dar El-Coran»



Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al Hoceini a inspecté lundi, l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran", où il s'est enquis des préparatifs en cours, en prévision de l'ouverture de l'année universitaire, indique un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. A cette occasion, le directeur de l'école, Abdelkader Benazzouz, a fourni des explications exhaustives sur les préparatifs pédagogiques et logistiques en cours, pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions, précise la même

source. Tout en se félicitant "des mesures prises afin d'assurer le succès de cette année universitaire", le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a "donné des orientations pour optimiser l'apprentissage et réunir les meilleures conditions de scolarité et d'hébergement en faveur des étudiants". Le recteur, a également inspecté, lors de cette visite, les différents départements pédagogiques, en sus de quelques chambres d'étudiants, où il a instruit les responsables d'ériger cette école en vivier à même de former une élite d'érudits imbus des valeurs du référent national unificateur".

En prévision de la célébration de la Journée nationale de la presse

Laagab rencontre les organisations syndicales et les associations du secteur

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a rencontré, lundi, les organisations syndicales et les associations nationales actives dans le secteur, en prévision de la célébration de la Journée nationale de la presse (22 octobre), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère de la Communication en présence de cadres du ministère et de responsables d'établissements sous tutelle, M. Laagab a appelé les organisations de la presse présentes à "contribuer à l'enrichissement du programme de la célébration que le ministère de la Communication a préparé pour cette occasion nationale". Le

ministre a écouté leurs diverses propositions à ce sujet, les encourageant à prendre l'initiative d'organiser des activités riches pour célébrer leur fête nationale. M. Laagab a en outre exhorté les partenaires professionnels à "élever le niveau du travail journalistique en améliorant la qualité et en diversifiant les contenus journalistiques, en respectant la déontologie de la profession et en se conformant à la loi organique sur l'information", exprimant, à cet égard, "ses regrets quant aux récents dérapages de certains médias dans leur traitement de certains sujets sans la vérification des faits et au mépris des principes déontologiques les plus élémentaires".

A Tizi Ouzou et Boumerdes

La Radieuse au chevet de Merbah et console la famille du supporter Walid



Dans une action de solidarité saluée par la communauté sportive, l'association la Radieuse, dirigée par Chafi Kada et en présence de personnalités sportives connues telles que Kouici, Benchiha et Foussi, s'est déplacée dans la commune de Tadmaït dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de la santé du gardien international Gaya Merbah, victime d'une grave blessure lors du match de son équipe la JSK Kabylie et l'USM Biskra. Les supporters ont rassuré la délégation du succès de l'opération indiquant qu'il a dépassé la phase de danger en attendant son transfert au Centre «Asbitar» au Qatar. La famille Gaya Merbah, composée du père

et de son frère de Kassila, joueur du Chabab de Constantine, a remercié la visite de la délégation de la Radieuse et a également apprécié le soutien du wali de Tizi Ouzou et de la direction de la JSK. La Radieuse a également marqué sa présence dans la commune de Boudouaou, à Boumerdes, pour assister aux obsèques du défunt supporter du Mouloudia Alger, Bouaziz Walid, décédé lors d'une chute du haut des tribunes du stade «Ali La Pointe» lors de la rencontre entre le MCA et l'Union tunisienne de Monastir samedi dernier. L'Association a présenté ses condoléances au père de la victime et a exprimé sa sympathie pour sa grande perte.

Krikou reçoit la représentante résidente du PNUD en Algérie

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a reçu, lundi, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Natasha Van Rijn, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, la ministre a passé en revue "l'expérience de l'Algérie en matière de protection et de soutien à la

femme, notamment en ce qui concerne l'autonomisation économique de la femme rurale ainsi que l'accompagnement et l'appui des personnes aux besoins spécifiques pour parvenir à l'autonomie financière", a précisé la même source. Les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement social", ajoute la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le ministre Baddari dévoile les nouveautés de la nouvelle année universitaire

L'enseignement supérieur se porte bien

Synthèse de B. L.

A l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire, ce mardi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a été, lundi, l'invité de la Télévision algérienne. C'était l'occasion pour lui d'aborder plusieurs volets et notamment les nouveautés mises en place dès cette rentrée, dans l'objectif d'améliorer «la qualité de l'enseignement supérieur, pour justement promouvoir la place de l'université algérienne». Pour M. Baddari, «l'université algérienne occupe désormais une place honorable aussi bien dans son volet pédagogique que celui de la recherche, ce qui exige de la préserver à travers un enseignement supérieur et un encadrement de qualité». C'est pourquoi, il a saisi cette occasion pour mobiliser encore plus la communauté universitaire à poursuivre ses efforts qui lui ont permis d'élever le niveau de l'université algérienne. D'ailleurs, les remerciements adressés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, à tous les cadres du secteur de l'enseignement supérieur, enseignants et administrateurs, pour leur contribution à la promotion de l'université algérienne au niveau régional et international, en est la preuve de ce grand travail accompli. Abordant le volet des nouveautés de cette

rentrée universitaire, M. Baddari a indiqué que cette année universitaire connaîtra un renforcement du réseau des écoles nationales supérieures, notamment avec l'inauguration de l'École nationale de la cybersécurité, au niveau du pôle universitaire des sciences et technologies de Sidi Abdellah (Alger), soulignant que les choix des bacheliers distingués ont été majoritairement orientés vers les écoles nationales supérieures ainsi que les sciences médicales. Il a également révélé que la nouvelle année universitaire verra la réception de 31.000 places pédagogiques et de 12.000 lits, ce qui reflète l'intérêt croissant porté aux étudiants, notamment avec le renforcement du recrutement des enseignants universitaires, outre l'augmentation de 60% du budget du secteur entre 2020 et 2024. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, le secteur tient à rapprocher l'université de son environnement économique, dans le sens où chaque diplômé puisse avoir l'opportunité d'être un acteur sur le marché et de contribuer à résoudre les problèmes de la société, en participant au développement économique à travers la création d'emplois ainsi que l'innovation et la créativité. Dans ce sens, a-t-il ajouté, un environnement entrepreneurial a été créé avec 117 incubateurs pour accompagner les porteurs d'idées innovantes ainsi que 107 centres de développement entrepreneurial, en plus d'accompagner ces étudiants

ainsi que plusieurs établissements universitaires pour le passage à une université de quatrième génération, au cours de cette année universitaire. Concernant l'amélioration de la visibilité de l'université algérienne, le ministre a fait savoir que des milliers d'étudiants étrangers ont rejoint les universités algériennes cette année, grâce au "Label Study in Algeria", visant à faire de l'université algérienne une destination de choix pour les étudiants de différents pays notamment africains, arabes et asiatiques. Concernant le sport universitaire, M. Baddari a indiqué que "le secteur œuvre à son développement à travers la création d'un championnat sportif universitaire qui permettra l'émergence d'une élite de jeunes étudiants qui honoreront l'Algérie lors de différentes compétitions, notamment internationales, conformément à l'instruction donnée par le Président de la République, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres pour promouvoir le sport universitaire. Le ministre a également évoqué le dossier de la numérisation du secteur, placé sous le slogan "Efficacité et simplification", avec la création de 60 plateformes numériques, permettant aux étudiants, notamment aux nouveaux bacheliers, de s'inscrire avec "zéro papier", outre la rationalisation des dépenses liées aux inscriptions et aux œuvres universitaires, notamment dans les domaines du transport et de la restauration.

Instructions du président de la République

Belaabed préside une conférence nationale sur les modalités de mise œuvre

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé lundi une visioconférence nationale consacrée aux modalités de mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier et relatives au secteur de l'éducation, indique un communiqué du ministère. A l'entame des travaux, le ministre a transmis les remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enseignants, aux éducateurs, et aux instances éducatives qui étaient au rendez-vous pour assurer le bon déroulement de la rentrée sco-

laire. Concernant la promulgation du statut relatif au secteur de l'éducation, le ministre a insisté sur "la nécessité de respecter les délais fixés par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu dimanche". M. Belaabed a procédé à "l'installation de trois commissions qui entameront leurs travaux à partir de ce mardi 24 septembre". La première commission est chargée d'arrêter les mécanismes d'exécution de la décision d'adoption et de généralisation des tablettes électroniques dans les écoles primaires à hauteur de pas moins de 50 % d'ici la fin de l'année scolaire en cours. La deuxième commission est chargée de mettre en pla-

ce "des mesures supplémentaires pour permettre à un plus grand nombre d'élèves qui n'ont pas pu poursuivre leur parcours scolaire, de redoubler", tandis que la troisième commission est chargée d'élaborer "un projet d'organisation du championnat national scolaire des sports collectifs qui débutera en janvier 2025", selon le communiqué. S'agissant de la réorganisation du sport scolaire et des programmes d'éducation physique, dans le but de découvrir les élites sportives de demain et de les prendre en charge, "le ministre a ordonné au président du Conseil national des programmes (CNP) de finaliser les programmes éducatifs".

Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays arabes

Un atelier à Alger pour renforcer le rôle des organismes de statistique

Un atelier onusien sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays arabes a été lancé, hier lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des organismes de statistique dans la collecte et l'analyse des données, indique un communiqué du ministère des Finances. Cet atelier est organisé, du 23 au 25 septembre 2024, par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec l'Office national des statistiques (ONS), le

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Institut arabe de formation et de recherche statistique, et le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS). L'atelier enregistre la présence de plusieurs participants de différents pays arabes représentant diverses instances gouvernementales à l'instar des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères, ainsi que d'autres instances concernées. «Il s'inscrit dans le cadre de l'échange d'expertises et du renforcement de la coopé-

ration pour le développement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, afin d'évaluer l'efficacité des politiques sociales en faveur de la famille, d'identifier les besoins en la matière et de concevoir des programmes d'appui adaptés», selon le communiqué, qui souligne l'importance de ces systèmes en tant que «source idéale pour obtenir des informations précises et complètes sur les faits d'état civil, en ayant recours à des données complémentaires comme les recensements de population et les enquêtes sociales».

Point de Vue Par BOUHALI Abdallah

Le jeu trouble des Etats Unis

De Ghaza, le conflit s'étend au Liban. Israël continue dans sa logique meurtrière, faisant fi de tous les appels au cessez-le-feu. Au Liban, les attaques israéliennes ont fait déjà plusieurs centaines de morts, sans oublier l'exode forcé de la population du Sud. Le scénario est pareil à celui de Ghaza. De nombreuses voix tentent de se faire entendre mais Israël reste sourde à tous les appels. Depuis le 07 octobre de l'année dernière, la folie guerrière de l'occupant reste inchangée, pire, elle ne cesse de s'étendre et risque d'embraser toute la région. Très soutenue par les Etats Unis qui lui fournit toute l'aide militaire nécessaire, Israël sait qu'elle a les coudées franches pour aller jusqu'au bout de sa logique. C'est pourquoi, elle poursuit ses attaques sur Ghaza et, depuis quelques jours, prend pour cible le Sud du Liban et même Beyrouth. Mais le plus étonnant, c'est la position de l'administration américaine. D'un côté, elle ne cesse de répéter qu'elle fait tout pour arriver à un cessez-le-feu et d'un autre, elle continue de fournir à Israël des armes et des munitions sous prétexte qu'elle tient à sa sécurité. Une position paradoxale qu'elle n'a aucune honte à présenter à certains pays concernés directement par le conflit, à savoir l'Égypte et le Qatar. A chaque rencontre, cette position américaine reste intacte mais on continue quand même à l'écouter et s'entêter à aller vers la voie de la paix. Toute la communauté internationale sait qu'Israël ne veut pas de la paix. Cette escalade lui convient parfaitement pour concrétiser ses vieux projets et l'élimination totale de la Palestine et s'imposer ainsi comme la seule force armée de toute la région. Il est évident qu'une telle voie n'est pas acceptable ni par les Palestiniens, ni par les Arabes. Mais seulement voilà, rien ne peut dissuader Israël de faire machine arrière à moins d'un conflit armé de grande envergure.

«Protection et la promotion des droits de l'enfant»

L'ONPPE lance une session de formation

Une session de formation sur la "protection et la promotion des droits de l'enfant" a été lancée, mardi à Alger, par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) au profit d'étudiants universitaires de différentes spécialités. Présidant l'ouverture des travaux de cette formation, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a indiqué que cette session visait à faire connaître les missions et les activités de l'ONPPE ainsi que l'arsenal juridique en la matière, dont la loi relative aux droits de l'enfant, outre les mesures prises en matière des droits de l'enfant. Cette session qui s'étend sur trois jours, s'inscrit dans le cadre de la série de sessions de formation organisées par l'ONPPE, notamment celles dédiées aux intervenants dans le domaine de l'enfance, a fait savoir Mme Cherfi. Elle a, à cette occasion, affirmé que l'Etat accorde "un intérêt particulier" à la protection et à la promotion de l'enfance, rappelant les exploits réalisés par l'Algérie en la matière à la faveur des programmes nationaux entrepris au mieux de l'intérêt suprême de cette catégorie de la société. De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), Mostéfa Khiati, a souligné l'importance de ces sessions de formation afin de promouvoir les droits de l'enfant et prendre connaissance des mesures prises en matière de protection de l'enfance. L'ordre du jour de cette session a porté sur des interventions d'experts qui ont abordé plusieurs thèmes liés à l'enfance, pour ne citer que "la protection et la promotion des droits de l'enfant dans la législation algérienne", "la cellule dédiée aux signalements" et "les conventions internationales sur les droits de l'enfant ratifiées par l'Algérie".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Des prix du pétrole fortement volatils

Les prix du pétrole augmentent en raison des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui alimentent les craintes d'une escalade régionale. Cette incertitude accroît les primes de risque sur le marché. Parallèlement, la baisse du dollar, due à la récente réduction des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine, rend le pétrole moins cher pour les acheteurs utilisant d'autres devises, stimulant ainsi la demande. Avec l'arrivée de l'hiver, la demande énergétique, notamment pour le chauffage et la production d'électricité, augmente, ce qui exerce une pression supplémentaire sur une offre déjà tendue. Aux États-Unis, les stocks de pétrole sont proches de leurs niveaux historiques les plus bas et la capacité de production peine à répondre à la demande croissante, entraînant une volatilité accrue et une hausse rapide des prix du brut. La récente baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine a affaibli le dollar, rendant le pétrole plus attractif pour les investisseurs étrangers et augmentant ainsi la demande. Parallèlement, les restrictions de production et la baisse des stocks américains amplifient les tensions sur l'offre. Les investisseurs surveilleront de près les prochaines annonces économiques notamment l'indice des prix PCE qui sera publié vendredi. Cet indice, prisé par la Réserve fédérale, révélera les pressions inflationnistes. La Fed, ayant commencé à assouplir sa politique monétaire, pourrait voir son approche influencée par ces données. Jerome Powell, président de la Fed, fera également des déclarations jeudi, ce qui pourrait fournir des indications sur la gestion du bilan de la Banque Centrale. Concernant le pétrole brut Brent, après avoir atteint 92 \$ plus tôt cette année, le prix est tombé à 68,77 \$ en septembre, avant de rebondir à environ 74 \$. Ce rebond semble temporaire, avec une tendance baissière probable. Les faibles chiffres PMI et la demande en recul suggèrent que les prix pourraient revenir vers les bas niveaux précédents, avec un objectif possible autour de 68,77 \$. Les incertitudes géopolitiques au Moyen-Orient ajoutent à cette volatilité. Avec une demande hivernale croissante, les prix du pétrole pourraient rester fortement volatils, nécessitant des stratégies de couverture pour gérer les risques sur les marchés pétroliers.

Algérie Poste

Campagne sur l'utilisation de la carte Edahabia et de Baridi Mob

Dans le cadre de la dynamique croissante du secteur du paiement électronique en Algérie, ainsi que de l'adoption de plus en plus marquée de ces outils par les citoyens, une campagne nationale de sensibilisation sur l'utilisation sécurisée de la carte « Edahabia » et de l'application « Baridi Mob » sera lancée du 24 au 26 septembre 2024, indique ce lundi un communiqué de l'entreprise. Cette initiative, menée par le ministère de la Poste et des Télécommunications en collaboration avec plusieurs institutions, notamment le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Poste et des Télécommunications, l'Agence de sécurité des systèmes d'information, ainsi que la Gendarmerie nationale et la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), vise à accompagner les 13,7 millions de détenteurs de la carte « Gold » et les 4,5 millions d'utilisateurs de l'application « Baridi Mob » dans l'utilisation de ces outils de manière sécurisée. Cette campagne, en ligne avec la feuille de route gouvernementale pour le développement du paiement électronique, mettra l'accent sur « la prévention contre les fraudes et les escroqueries », indique Algérie Poste. Parmi les recommandations figurent « l'importance de ne pas partager ses données personnelles, comme le numéro de la carte ou le mot de passe à usage unique, et de toujours s'assurer de télécharger les applications officielles. En cas de suspicion de fraude, les utilisateurs sont invités à geler leur carte et à porter plainte auprès des services de sécurité compétents ».

Compagnie centrale de réassurance (CCR)

Hausse de 14,6% du chiffre d'affaires en 2023

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a réalisé un chiffre d'affaires en nette progression de 14,6% en 2023, à 46,5 milliards de DA contre 40,6 milliards de DA enregistré durant l'exercice précédent. Selon le bilan annuel de la compagnie, publié sur son site web, la branche incendies, accidents et risques divers (IARD) a représenté l'essentiel (76%) du chiffre d'affaires du réassureur public, suivie des branches marines (11%), la branche catastrophes naturelles (CAT-NAT) (9%), tandis que celle des assurances de personnes a représenté 4%. En outre, le chiffre d'affaires des acceptations internationales de la CCR a augmenté de 11,38 % par rapport à 2022, passant de 6,8 milliards de DA à 7,5 mds DA, tandis que les acceptations nationales ont totalisé 38,9 mds de DA, en progression de 15,2% par rapport à 2022. Ces résultats, note le document, reflètent "l'engagement continu de la CCR à maintenir des normes élevées de gestion des risques ainsi qu'une politique de souscription prudente, tout en continuant à offrir des solutions de réassurance de qualité à ses clients".

Il s'agit aussi d'indicateurs qui "renforcent également la position de la CCR en tant que partenaire fiable et solide capable de générer une valeur ajoutée durable dans un environnement concurrentiel en constante évolution", souligne le Pdg de la CCR, Abdallah Benseidi, cité dans le même document. Ces résultats interviennent aussi dans un contexte où "l'économie algérienne maintient une trajectoire de croissance économique so-



lide, avec une expansion réelle du PIB national de 4,1%, soutenue par des investissements dans les infrastructures ainsi qu'une reprise des exportations hors hydrocarbures, parallèlement à une progression notable du marché des assurances qui a crû de 3,5 % en 2023", souligne la CCR. Concernant les indicateurs financiers de la CCR, cette dernière a dégagé à fin décembre 2023 un résultat net bénéficiaire de 6,2 milliards de DA (+19,7%) grâce notamment à la croissance du chiffre d'affaires (+14,6%) du même exercice et à un résultat opérationnel en hausse de 22,1%. Indicateur clé de la solidité des compagnies d'assurance, la marge de solvabilité de la CCR a connu elle aussi une augmentation de 10% par rapport à son niveau de 2022, atteignant ainsi 51,6 mds de DA en 2023, une valeur qui représente, selon la compagnie publique, cinq fois les minimums réglementaires requis. Par ailleurs, l'agence de notation in-

ternationale AM Best vient de confirmer la notation de solidité financière B+ (bonne) du réassureur public assortie d'une perspective stable. "Cette évaluation s'accompagne également de la confirmation de la notation de crédit à long terme de l'émetteur à "bbb-" bonne", indique la CCR dans un communiqué transmis à l'APS. Cela, note la compagnie, "témoigne de la stabilité et de la résilience de la CCR, et souligne la solidité financière de la compagnie. Elle reflète sa capacité à honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients et partenaires, même dans un environnement économique mondial en constante évolution". Pour la même compagnie, la perspective stable attachée à cette notation confirme "la performance financière continue de la CCR, renforçant sa position pour relever les défis futurs tout en poursuivant son rôle de soutien clé au marché de l'assurance, tant au niveau national qu'international".

Agriculture de précision

Des perspectives prometteuses grâce à l'intelligence artificielle

L'Algérie œuvre à renforcer sa sécurité alimentaire et augmenter le rendement de la production agricole à la faveur de l'existence de perspectives prometteuses et d'expériences encourageantes dans le domaine de l'agriculture de précision. D'après les études, l'agriculture basée sur l'intelligence artificielle pourrait économiser près de 30% de la consommation d'eau dans le monde, tout en augmentant les rendements agricoles de 25%.

Ainsi, l'agriculture de précision repose sur la collecte de données détaillées sur les récoltes, le sol, le climat, l'environnement et autres et utilise l'intelligence artificielle pour analyser ces données en vue de prendre les décisions adéquates de manière automatisée ou avec l'intervention humaine. Selon l'agroéconomiste et formateur en IA, Brahim Lekfal, "il existe des expériences réussies dans le cadre de l'agriculture de précision basée sur l'IA dans le domaine de l'horticulture en Algérie". "Ces expériences ont permis de quadrupler voire quintupler le rendement de certains légumes", a-t-il déclaré à l'APS, soulignant l'importance de l'intelligence artificielle dans la prévention

contre les maladies des plantes. Et d'ajouter que l'irrigation à distance est également un domaine utile, car le programme intelligent reconnaît la température du sol et envoie une notification à une application téléphonique à distance, que l'agriculteur reçoit instantanément pour décider de lancer ou non le processus d'irrigation. Parmi les expériences prometteuses dans le domaine de l'agriculture de précision, le projet "Sakai" lancé par Nasser Bouziani et Mourad Bouzit, deux chercheurs algériens en robotique et physique établis à l'étranger. Il s'agit de robots autonomes utilisant l'énergie solaire pour générer leur propre carburant et sont utilisés pour l'irrigation et la fertilisation profonde des racines, permettant également une distribution adéquate d'eau et d'engrais. Ce projet innovant a suscité l'intérêt de la NASA et de plusieurs centres de recherche chinois, qui ont proposé de contribuer à son développement", ajoute le chercheur. Les deux chercheurs considèrent que l'adoption d'un système similaire à "Sakai" au lieu de l'irrigation goutte-à-goutte et de la fertilisation de surface pourrait réduire le taux de mortalité précoce des arbres de 45 % à

15 %, d'autant plus que la fertilisation profonde est respectueuse de l'environnement et permet d'économiser l'eau. Selon les explications des deux innovateurs, un seul robot peut irriguer et fertiliser près de 120 hectares. L'agriculture de précision va au-delà de l'irrigation, de la fertilisation et de la lutte contre les maladies des plantes, à savoir la mise en place de systèmes agricoles complets, permettant de suivre toutes les étapes du processus agricole. Parmi les projets prometteurs dans ce domaine, il y a les fermes modernes que le Groupe "Souakri" s'apprête à lancer prochainement en Algérie, avec un partenaire turc pour créer un système d'automatisation complet doté de l'intelligence artificielle, contrôlant toutes les étapes de production de la tomate cerise destinée à l'exportation, a indiqué dans une déclaration à l'APS, Mourad Faci, responsable des projets auprès du Groupe. Il s'agit également de l'expérience "Farm AI", une startup algérienne classée en 2023, deuxième meilleure startup dans la compétition internationale Tech 4 Good en Chine, pour avoir développé un système de détection des maladies de plantes à l'aide de drones.

Indemnisation des sinistrés des Intempéries La décision du Président de la République saluée

Plusieurs associations ont salué, lundi, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, relative à l'indemnisation des sinistrés des récentes intempéries survenues dans certaines wilayas du pays et au rétablissement, dans les meilleurs délais, des services essentiels et vitaux. La présidente de l'Association "El Amel" pour l'action caritative et humanitaire dans la wilaya de Djanet, Samia Bekhoucha, a salué cette décision qui s'inscrit, selon elle, dans le cadre de "la poursuite de la mise en œuvre de l'approche sociale de l'Etat en faveur de ses citoyens sinistrés touchés par les crises ou les catastrophes naturelles". Et de souligner que l'initiative du président de la République "traduit la solidarité et la cohésion entre l'Etat et ses citoyens à l'occasion des circonstances exceptionnelles". De son

côté, le président de l'Association "Union de la jeunesse pour le bénévolat", Djihad Abouhada, a également salué cette décision, qui concrétise, a-t-il dit, "les principes de l'Etat qui œuvre à garantir à ses citoyens leur droit à l'indemnisation, notamment en cette période de rentrée sociale". Le président de l'Association nationale "Rencontre des jeunes d'Algérie", Abdelmalek Benlaouar a, quant à lui, exprimé son soutien à cette décision qui permettra aux familles sinistrées de surmonter cette période difficile. Il a également loué les efforts des pouvoirs publics pour assurer la reprise des services notamment dans les établissements scolaires. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), Hadj Tahar Bouleouar a mis en avant l'importance dont revêt la décision du Président de la République, laquelle a été "largement accueillie" par les commer-

çants et les artisans lésés en vue de leur permettre "de reprendre rapidement leurs activités commerciales et artisanales". Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, la nécessité de rétablir, dans les meilleurs délais, les services essentiels et vitaux au bénéfice des citoyens dans toutes les wilayas impactées, y compris les transports, et d'entamer l'indemnisation des sinistrés le plus tôt possible. Le président de la République a également ordonné la réhabilitation immédiate des ponts et des voies ferrées, les travaux devant être réalisés dans un délai n'excédant pas un mois et la déviation des oueds en ayant recours aux moyens techniques idoines pour éviter des dommages similaires et adopter des méthodes de préparation et d'anticipation de ces catastrophes naturelles.

New York

Le CSJ prend part au «Sommet de l'avenir»

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a pris part au "Sommet de l'avenir" organisé à New York (Etats-Unis), sous le signe "Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur", et ce, en marge des réunions de la semaine de haut-niveau de la 79e session de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies (ONU), a indiqué, lundi, un communiqué du CSJ. Lors de ce Sommet auquel ont participé les deux membres du CSJ, Amine Araâr et Aicha Rebei, l'accent a été mis sur "les mécanismes et les législations mis en place récemment par l'Algérie, en vue d'associer les jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques", précise le communiqué, indiquant que les in-

tervenants ont été unanimes à souligner que "l'autonomisation des jeunes et leur association à la vie publique sont à même d'assurer un avenir meilleur notamment à travers des solutions innovantes et des stratégies qui reposent sur des dénominateurs communs de l'avenir". Le Sommet a été ouvert, ajoute le communiqué, par l'adoption d'une charte qui jette "les fondements de la réforme, en agissant sur plusieurs volets dont la paix, le développement durable et l'intelligence artificielle (IA), à travers l'intervention de 144 hauts responsables et délégués, dont 9 représentants de pays arabes", lit-on dans le communiqué. Au terme des travaux, le "Document du sommet de l'avenir" a été adopté à l'unanimité,

d'autant qu'il s'agit d'"un engagement universel qui reflète l'esprit et le respect du multilatéralisme, un document qui se veut une charte globale pour la réforme du système international, de la structure financière internationale et des instances financières internationales, plus et particulièrement, du Conseil de sécurité". Le document a également abordé "les objectifs du développement durable (ODD), la lutte contre la pauvreté et l'effort visant à réduire la fracture numérique entre les pays en voie de développement et ceux développés, tout en faisant face aux défis du changement climatique, et s'intéressant davantage aux questions de la jeunesse et de son avenir", conclut la même source.

«S'boue» du Mawlid Ennabaoui

Des foules nombreuses présentes à Timimoun

Des foules nombreuses de visiteurs, issus de différentes régions du pays, étaient présentes à l'Oasis rouge, Timimoun, pour assister, dimanche soir au niveau de la zaouïa El-Hadj Belkacem, aux festivités annuelles du "S'boue" (7ème jour) du Mawlid Ennabaoui (Naissance du prophète Mohamed QSSSL). Cette manifestation religieuse et spirituelle a donné lieu, outre le rituel des veillées religieuses, à l'animation d'activités culturelles et traditionnelles par des troupes d'Ahellil, de Karkabou et de fantasia, et la mise sur pied d'expositions et salons consacrés à l'artisanat, a indiqué le directeur de la Culture et des arts de la wilaya de Timimoun, Mohamed Zaza. Par souci de réussite de ce rendez-vous annuel, la commission multisectorielle chargée des préparatifs s'est attelée à réunir toutes les conditions nécessaires pour l'accueil des visiteurs et invités, notamment les structures d'accueil, l'organisation de campagnes de nettoyage ainsi que l'éclairage des places publiques et des sites devant servir de cadres aux fes-



tivités et permettre ainsi aux visiteurs d'apprécier leur séjour et le rituel du S'boue, a souligné, de son côté, le vice-président de l'Assemblée populaire communale de Timimoun, Mustapha Talhaoui. Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs ont exprimé leur appréciation de cette fête

annuelle, sa bonne organisation, la beauté des paysages naturels de l'Oasis rouge et son riche patrimoine, matériel et immatériel. Cette fête est célébrée dans la région depuis l'ère de Cheikh Sidi Hadj Belkacem ayant vécu au 10ème siècle de l'hégire, lorsque cet illustre per-

Accidents de la route

49 morts et 1550 blessés en une semaine

Plus de 49 personnes sont décédées et 1550 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 septembre à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où six personnes sont décédées et dix autres ont été blessées dans neuf accidents de la route, précise la même source. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 2199 interventions pour l'extinction de 1565 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Tizi-Ouzou. Par ailleurs, 5547 interventions effectuées, durant la même période, ont permis le sauvetage de 337 personnes en situation de danger.

En raison d'un problème technique Un avion d'Air Algérie à destination d'Istanbul fait demi-tour

La compagnie nationale, Air Algérie, a annoncé, lundi dans un communiqué, qu'un avion à destination d'Istanbul a fait demi-tour, dimanche soir, vers l'aéroport international d'Alger, en raison d'un problème technique, assurant la prise de toutes les mesures pour accompagner les passagers, en attendant la programmation d'un nouveau vol, prévu lundi soir. "La Compagnie aérienne nationale Air Algérie tient à informer et à rassurer son aimable clientèle, ainsi que l'opinion publique, qu'en raison d'un problème technique survenu sur le vol AH 3018, reliant Alger à Istanbul, ayant décollé hier 22 septembre 2024 à 23h02 de l'aéroport international Houari Boumediene, le commandant de bord a décidé de faire demi-tour au bout d'une heure de vol, et cela par mesure préventive et de sécurité des passagers et de l'équipage à bord", précise le communiqué. La même source a ajouté qu'une fois débarqués à l'aéroport international Houari Boumediene, "les passagers ont été pris en charge par Air Algérie à travers des mesures d'hébergement et un autre vol a été programmé ce lundi à 22h10, pour les transporter vers Istanbul". La compagnie aérienne assure également que la direction de la maintenance d'Air Algérie est "à pied d'œuvre pour identifier l'origine de ce problème technique et le régler pour remettre l'appareil en service dans les meilleurs délais", réaffirmant "son engagement permanent au strict respect des normes de sécurité les plus exigeantes".

sonnage avait invité ses congénères à célébrer, une semaine durant, cette fête marquant la naissance du prophète Mohamed (QSSSL), le 12ème jour du mois hégirien de Rabie El-Awal, d'après les explications du chercheur en histoire, Mohamed Fatmi, de l'université d'Adrar. Le programme de la manifestation prévoit la lecture intégrale du Saint Coran, connue localement sous l'appellation de "Selka", l'animation de chants religieux, Madih, et la présentation des enseignements de la Sira (conduite du prophète Mohamed QSSSL), a rappelé l'universitaire. La célébration de cette fête religieuse a été perpétuée après la mort de son fondateur, à travers l'organisation par les tribus de la région, de processions animées par les Chouyoukh des ksour du Gourara, mettant à profit cette fête pour la diffusion, l'ancrage et le rayonnement des valeurs sublimes de l'Islam, le raffermissement des liens de fraternité et le dénouement des litiges et conflits, a expliqué, pour sa part, Abderrahmane Boufares, enseignant sociologue à l'Université d'Adrar.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DAIRA DE BENI BOUSSAID

COMMUNE DE BENI BOUSSAID

NIF:098413389058407

*** AVIS D'INFRACTUOSITE D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL ***

Conformément aux dispositions l'article : 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le service contractant de la commune de Beni Boussaïd porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert N° :06/2024 publié dans les journaux :

Le CARREFOUR D'ALGERIE le 28-08-2024 et en arabe EL JAZAIR ALJADIDA le : 02-09-2024.

Et Après la séance d'évaluation des offres datée le : 12/09/2023. A été déclaré l'infraction D'opération suivante:

***Objet : Réhabilitation des écoles primaire (divers travaux de maintenance et de réparation).**

- **LOT N° 04 :** l'école primaire echahid guergabou miloud a zouia et l'école primaire echahid ghorfati mokhtar a hides.

- **LOT N° 05 :** l'école primaire el moudjahid ameziane ali a zouia et l'école primaire echahid zerouati benabdellah a sayer agherib

Pour le motif suivant :

Aucune Offre N'est Déclarée Conforme A L'objet Des Cahier Des Charges.

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP et la presse auprès la commission communale des marchés de Beni Boussaïd.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication D'INFRACTUOSITE du l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012017 25.09.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DAIRA DE MAGHNA

COMMUNE DE MAGHNA

SECRETARIAT GENARALE

SERVICE DES MARCHÉ

DIRECTION D'ADMINISTRATION, FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUE

.* Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales *.
N°07 /2023

Le président de l'assemblée populaire communale de Maghnia, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec Exigence de Capacité Minimales après l'annulation pour la réalisation d'opération suivante :

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

LOT 01 REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A COTE LES CONSTRUCTIONS EVOLUTIVES A HAI HAMRI

LOT 02 EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI OULED BENDAMOU COTE LOTISSEMENT COMMUNNAL (1^{ER} TRANCHE).

LOT 03 RENOVATION DES TRONÇONS DE CONDUITE D'ASSAINISSEMENT A HAI BOUCHAREB

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : .10000.00 DA.

Conditions d'éligibilité des candidats :

- Le certificat de qualification et classification de l'Entreprise Activité Principale Travaux Hydraulique (Catégorie 03 Trois et plus) 33703.

Les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution ou attestation délivrées par les maîtres d'ouvrages étatique secteur Hydraulique

- Le soumissionnaire doit au moins présenté un chiffre d'affaire moyenne des 03 dernières années (2020-2021-2022) égale ou plus ¼ de l'estimation administrative du cout du projet.

A- Dossier de candidature contient:

1. Une déclaration de candidature dument remplie, datée et signée. original
2. Une déclaration de probité dument remplie, datée et signée original
3. Les statuts pour les sociétés (copie)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Certificat de qualification et de classification en cours de validité (copie).
6. les Bilans financiers et les références bancaires.(2020-2021-2022)
7. Moyens matériels (justifier par les cartes grises et certificat d'assurance) (copie)
8. Moyens Humains certificat d'affiliation en cours de validation, (copie).
9. Les références professionnelles (bonne exécution).

B- Offre technique contient :

1. Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée original
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». original

C- L'offre financière contient :

1. La lettre de soumission dument remplie et signée original
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie et signée original
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signée original
4. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n°.....

- l'objet de l'appel d'offres ».

-La durée de préparation des offres est fixée à (10) jours est commence à courir à partir de la date de sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H00m. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres aura lieu à la secrétariat permanent de la commission d'Ouverture des plis et d'évaluation des offres N° 29 : 1^{er} étage.

- L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 13H30m.

- L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de cent (100) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres dix (10) jours augmentée de quatre vingt dix jours (90).

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012048 25.09.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DAIRA DE BENI BOUSSAID

COMMUNE DE BENI BOUSSAID

NIF:098413389058407

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL.

Conformément aux dispositions des articles : 65, 72, 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 53 de la loi 12-23 du 05-08-2023 portant les bases générales concernant les marchés publics.

Le service contractant de la commune de Beni Boussaïd porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimal N° :06/2024 Publié dans les journaux suivant: en français Le CARREFOUR D'ALGERIE le 28-08-2024 et en arabe EL JAZAIR ALJADIDA le : 02-09-2024 successivement.

Qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente a proposé au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal avec exigence de capacités minimal pour l'opération suivante:

***Objet : Réhabilitation des écoles primaire (divers travaux de maintenance et de réparation).**

est selon les conditions suivantes :

Désignation des lots	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Délai d'exécution	Evaluation technique	Evaluation financière	Obs
LOT N° 01: l'école primaire echahid houerbal Mohamed a ouled moussa et l'école primaire echahid moussati Mohammed a sidi mebarek.	KADI KAMEL NIF N° 184132700230115	2.866.829.00 DA	(01) MOIS ET (29) Jour	94 pts	Moins disant	/
LOT N° 02: l'école primaire echahid derdarat Mohammed a Mohammed salah et l'école primaire echahid tighedouine Boumediene a roubane.	SOUIKI YAZID NIF N° 188132700451142	3.334.142.00DA	(01) MOIS ET (29) Jour	92 pts	Moins disant	/
LOT N° 03: l'école primaire echahid reguig Mohammed a zouia.	DJELLAS GHOTT NIF N° 189130100461126	2.298.604.00 DA	(29) Jour	75 pts	Moins disant	/

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres ouvert dans le BOMOP et la presse auprès la commission communale des marchés DE BENI BOUSSAID.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offres ouvert, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012019 25.09.2024

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران



Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0792906730 /0554321403
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Transport par bus vers les plages lors de la saison estivale

Près de 3.500 autorisations spéciales accordées aux opérateurs

Par B. Kamel

Aller à la plage par bus est-il désormais moins coûteux et enuyant à la fois? Les expériences ont démontré que le mode de transport par bus vers les 33 plages autorisées à la baignade, s'est avéré rentable du point de vue économique d'abord parce que la population compte plus de 02 millions d'habitants et ensuite du simple fait que les coûts des dessertes par taxi sont souvent exorbitants, ce qui a fait que la Direction de transport a redoublé d'efforts, lors de la saison estivale 2024, dans le domaine de la délivrance des autorisations de transport, spéciales pour les plages, afin d'atténuer le fardeau financier sur les estivants et par là même, mettre ces derniers dans des conditions confortables.

Selon les chiffres dévoilés récemment par la Direction de transport, près de 3.500 autorisations dites exceptionnelles de transport sur les plages d'une validité de trois mois de l'été, ont été accordées aux opérateurs de transport par bus sur différentes lignes aussi bien internes qu'externes, c'est-à-dire vers les plages de plusieurs wilayas côtières, comme Tipaza, Boumerdes, Mostaganem et Témouchent, en application des directives du wali, visant le renforcement du parc des transporteurs d'estivants sur toutes les plages du pays et pas seulement sur les plages de la wilaya de l'ouest. La Direction de transport a rassuré à ce propos que tous les moyens ont été mis à la disposition des opérateurs de transport de bus afin de leur faciliter les démarches dans le domaine de l'octroi des autorisations exceptionnelles, recon-

nues au bout du compte, comme étant un moyen rapide et efficace pour fluidifier le transport public, eu égard notamment à la cadence des préparatifs de la saison estivale et du nombre de touristes et d'estivants en constante augmentation qui ont afflué sur les plages cet été. Il va sans dire qu'avec la fréquence élevée de la mobilité des estivants nationaux et locaux sur les plages de la wilaya notamment au Sable d'Or et au Ciel d'Azur, la nécessité a été d'augmenter les capacités de transport de qualité et moins coûteux sur les principale dessertes côtières. Pour cela, le secteur de transport a mis en place une brigade d'inspecteurs de la qualité du confort et de l'hygiène à l'intérieur des bus affrétés durant la saison estivale sur les différentes lignes qui ont fait l'objet de délivrance d'autorisations spéciales de transport vers les plages.

Abribus, aires de jeux, espaces de loisirs pour enfants..

La dégradation des biens publics continue

Par YUCEF CHAIBI

L'incivisme gagne de plus en plus de terrain. Et malheureusement, ce sont les édifices publics qui sont ciblés mais tout le monde continue à observer le silence face à ce fléau de destruction des abribus, aires de jeux, espaces de loisirs pour enfants, panneaux publicitaires, plaques directionnelles etc..., pour lesquels d'importants apports financiers ont été dégagés pour leur réalisation mais ont été gratuitement et tout simplement dégradés ou volés. Un phénomène qui perdure, est celui des couvercles d'avaloir, se traduisant par des obstructions des canaux d'évacuation des eaux pluviales en pleine période hivernale. "Ces couvercles sont volés de jour comme de nuit par des bandes organisées pour être revendus ensuite à des individus qui les acheminent vers Chteibo, dans la commune de Sidi Chami. Aucune cité et aucun quartier ne sont épargnés par ces actes barbares. Outre la dégradation



des abribus par des inconnus ne jouissant d'aucun sens de mode de la culture, la majorité des communes de la wilaya n'est pas dotée d'arrêts de bus. Les voyageurs attendent un moyen de transport aux abords des routes, ce qui constitue un danger permanent pour eux. En sus, le stationnement souvent anarchique des bus provoque des embouteillages. Outre ces dommages commis par ces individus, on assiste aujourd'hui à une

dégradation perpétrée par des entreprises, certaines ruelles et trottoirs sont défoncés et dégradés, lors des travaux d'installation ou de branchement; cela pose actuellement un sérieux problème, pour la collectivité locale et pour la population. Un phénomène qui se généralise depuis des années en l'absence, il faut le dire, de suivi et contrôle des services techniques des communes.

Université des sciences et de la technologie d'Oran

Lancement d'un Master en alternance en partenariat avec le groupe automobile Stellantis

L'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB) a lancé, en partenariat avec le groupe automobile Stellantis, un Master en alternance dans la spécialité Management des unités de production, au titre de l'année universitaire 2024-2025, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur. Première du genre à l'échelle nationale, cette nouvelle offre de formation, basée sur le principe de l'alternance entre le cursus académique et l'activité professionnelle, permet à 14 étudiants détenteurs de la licence dans la même spécialité de poursuivre leur cursus universitaire au niveau de l'Institut des sciences et des techniques appliquées (ISTAS), relevant de l'USTO et à l'usine Fiat, implantée dans la zone industrielle de

Tafraoui (Oran), a-t-on fait savoir de même source. Il convient de signaler que les 14 étudiants ont été retenus parmi 40 postulants, tous des licenciés de cette spécialité, dont 20 candidats ont été admis à passer un test de sélection devant un jury mixte (USTO-Stellantis), qui a finalement retenu les 14 lauréats appelés à entamer leur session de formation à partir de ce mois de septembre. Une collation a été organisée en l'honneur des 14 étudiants au siège de l'usine, en présence du Recteur de l'USTO, Hamou Ahmed, de la directrice de l'ISTAS, Azemou Rabiâa, ainsi que du Président-directeur général de Stellantis El-Djazaïr, Baji Raoui, outre des cadres des deux partenaires, signale-t-on. Le lancement de ce mode de formation dans le cycle Master intervient dans le ca-

dre et en application d'une série de conventions signées entre les deux parties, dont la première date de 2022 ayant porté sur la création d'un cycle de formation dans le cycle licence inhérente au "management des unités de production" et la dernière en date a été signée le 11 de ce mois, portant sur la consolidation de leur partenariat et la création d'un Master professionnel en alternance, rappelle-t-on. A la faveur de cette démarche, un programme de formation des chefs d'unités de production a été élaboré, exprimant ainsi l'engagement des deux partenaires pour le développement et la prospérité du secteur de l'industrie automobile, ainsi qu'à assurer le parachèvement de la 1ère phase du cursus académique des étudiants, la licence en l'occurrence.

Formation professionnelle

Près de 7.000 demandes d'inscription enregistrées par la plateforme «Mihnati»

Les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle ont connu une forte demande émanant de jeunes désireux accéder à une formation dans les centres de formation et d'apprentissage, à l'occasion de la session d'octobre de la rentrée du secteur, a-t-on appris de la direction locale, qui a estimé le nombre de demandes à plus 7.000. La même source a expliqué cette large adhésion par les multiples campagnes de sensibilisation initiées, depuis le mois de juillet dernier, par la direction de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), conjointement avec ses partenaires, qui ont permis de se rapprocher et vulgariser auprès de jeunes des différentes communes de la wilaya les différentes offres de formation, ainsi que les mesures facilitant la création de startups et les multiples avantages octroyés aux porteurs de projets, de l'entame de leur cursus de formation jusqu'à la concrétisation de leurs projets. Il convient de signaler dans ce contexte que les inscriptions, via la plateforme «Mihnati» se poursuivent jusqu'au 28 de ce mois de septembre au niveau des établissements de formation de la wilaya. Par ailleurs, la DFEP d'Oran offre plus de 15.000 postes de formation, à l'occasion de la prochaine session, prévue le 8 octobre, qui sera marquée, a-t-on noté, par l'ouverture de 8 nouvelles spécialités, dont 7 relèvent du mode de l'apprentissage dans les créneaux suivants: distribution de produits pharmaceutiques, production d'huile d'olive, préparation de matières grasses, suivi de la réalisation du bâtiment, entretien des routes, montage et entretien des système d'alarmes vidéo, dessinateur-projeteur et béton armé. Les deux autres offres prévues, quant à elles, dans le cadre de la formation qualifiante sont inhérentes au tri et au séchage des plantes médicinales et aromatiques et à l'extraction de l'huile d'olive, a-t-on fait savoir de même source. La wilaya d'Oran compte 32 établissements de formation, dont 6 instituts spécialisés (INSFP), un institut de formation professionnelle (Arzew), ainsi que 23 centres et 2 annexes de formation, outre l'annexe régionale de formation et d'enseignement professionnels à distance, offrant une capacité d'accueil cumulée estimée à 10.000 places pédagogiques, auxquelles il y a lieu d'ajouter quelque 7.400 places pédagogiques offertes par 100 établissements privés.

Dans le cadre d'une coopération avec Union Européenne

Journées de formation pour des plongeurs

Des sources officielles, on apprend que la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran a lancé, depuis dimanche dernier, des journées de formation, au profit de ses plongeurs professionnels et conseillers techniques, experts dans la plongée sous-marine. Cette formation, initiée par la Direction générale de la Protection civile, s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération entre l'Algérie et l'Union Européenne. La formation en question a pour objectif d'améliorer les capacités spéciales dans l'intervention en mer. On apprend aussi que 11 experts dans la plongée dont 04 conseillers issus des wilayas d'Oran, Alger, Boumerdes, Tipaza, Skikda, Chlef et Mostaganem, ont participé. Les journées sus-citées vont s'étaler du 22 septembre 2024 au 03 octobre prochain, pour une formation théorique qui aura lieu au niveau de l'Unité maritime de la Protection civile. A signaler que l'ouverture de cet événement a été faite par le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, M. Souiki Mahfoud. **A.Kader**

Tlemcen

Démantèlement d'un réseau de contrebande

Des éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont réussi un coup de filet important, en arrêtant six individus, appartenant à un réseau criminel, spécialisé dans la contrebande de marchandises d'origine étrangère. L'opération a été menée par les éléments de la 3ème Sûreté urbaine, dans le cadre d'une enquête approfondie, basée sur des renseignements fiables. Les policiers, grâce à des investigations minutieuses, ont réussi à localiser les membres de ce réseau ainsi que le lieu où étaient stockées les marchandises de contrebande. Lors de l'opération, les forces de l'ordre ont saisi plusieurs produits de consommation non conformes dont 57 bouteilles de shampoing, 74 flacons de parfum, 46 tubes de gel anti-rides et plus de 11.000 comprimés de compléments alimentaires, ces derniers étant périmés et donc dangereux pour la santé publique. Cette action, menée sous la supervision du procureur compétent, a permis non seulement de neutraliser ce réseau, mais aussi de protéger les consommateurs d'une éventuelle mise en circulation de ces produits illicites et potentiellement nocifs. Les suspects ont été immédiatement traduits devant la justice pour répondre de leurs actes.

AMMAMI Mohamed

Timoudi (Béni-Abbès)

Attribution de 160 logements publics locatifs et 300 aides à l'habitat rural

Un quota de 160 logements de type public locatif (LPL) a été attribué à ses bénéficiaires dans la commune de Timoudi (153 km au sud de Béni-Abbès), a-t-on appris lundi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). L'attribution de ces logements, en plus de répondre aux attentes des citoyens, vise l'amélioration des conditions de vie des habitants de la commune, a affirmé le président de l'APC, Abdelhamid Kaddouri. Outre cette opération, il a été procédé à l'attribution de 300 aides financières au titre de l'habitat rural à travers la commune, et ce après l'affectation par les services techniques concernés de l'assiette foncière nécessaire à la concrétisation de ce programme d'habitat rural, relevant de l'exercice 2023/2024, a fait savoir le P/APC.

Oued Mekerra (Sidi Bel Abbes)

Hausse du niveau d'eau et fermeture de la RN 13

La route nationale RN 3 a été fermée à la circulation, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, à cause de la hausse du niveau d'eau de l'oued Mekerra, suite aux fortes pluies enregistrées dans la région, ces dernières 24 heures, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. La cellule d'information et de communication a souligné que le trafic routier est fermé au niveau de la RN 13 entre les communes de Sidi Brahim et Sidi Bel Abbes, dans les deux sens, en raison du débordement de l'eau de l'oued Mekerra, qui enregistre une hausse du débit suite aux dernières intempéries. La même source a précisé que les éléments de la Protection civile sont mobilisés sur place pour procéder aux opérations de pompage des eaux et suivre de près la situation au niveau de certains points par lesquels passe le cours de l'oued, précisant que l'opération se poursuit sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile, Gassoum Abdelfettah, pour gérer la situation et éviter toute urgence, en présence des autorités locales. Les agents de la Protection civile veillent à ce que les instructions nécessaires soient données, notamment pour que le transport des enfants scolarisés, qui résident dans des habitations adjacentes à l'oued, soient assurés de et vers les écoles.

Formation professionnelle à Nâama

Ouverture de quatre nouvelles spécialités pour la session d'octobre

Quatre nouvelles spécialités ont été incluses à la nomenclature des offres de formation proposées par la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels au titre de la session d'octobre, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction. Les nouvelles spécialités appelées à répondre aux besoins du marché local de l'emploi sont celles du montage de panneaux muraux en 3D, de peinture et revêtement selon la technique Coral, de l'informatique, ainsi que celle de la technique Braille destinée aux non-voyants devant être dispensée au niveau du Centre de formation profes-

sionnelle d'El-Biod, et celle d'agent de sécurité et de prévention, a précisé le directeur du secteur Chaibraa Ahmed. Par ailleurs, la même source a fait observer que les 15 offres de formation proposées pour la session d'octobre, dont les inscriptions se poursuivent encore, sont cataloguées dans la catégorie des spécialités prioritaires pour les besoins du marché local de l'emploi, et celles en lien avec les secteurs de l'agriculture, la construction et les travaux publics, l'électricité et l'énergie, ainsi que l'hôtellerie et les services. La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de cette collectivité locale des

Hauts-plateaux de l'Ouest offre, au titre de cette session, 3.432 postes de formation répartis entre le mode résidentiel (500), l'apprentissage (787), la formation par les cours du soir (215), la formation qualifiante (795), ainsi que la formation des bénéficiaires de l'allocation-chômage (1.135). Par ailleurs, la DFEP poursuit encore ses campagnes de sensibilisation, initiée en collaboration avec ses partenaires et la société civile, en direction des jeunes de la région, afin de les inciter à poursuivre des formations qualifiantes et diplômantes dispensées dans les établissements relevant de sa tutelle, note-on.

Culture à Mostaganem

Du renouveau pour la 11ème édition du Festival Culturel National du «Melhoun»

Par Charef Kassous

Une conférence de presse a été animée, cette matinée du lundi 23 septembre, par Mr Mohamed Merouani, nouveau Commissaire du Festival Culturel National du «Melhoun», au niveau de la Maison de la Culture «Ould Abderrahmane Kaki». Cette année, les préparatifs ont été intenses par rapport aux années précédentes car le concept de cette 11ème édition sera différent. Le Commissaire s'est exprimé sur les nouvelles approches d'un festival dont le déroulement est géré par un riche programme allant du 28 au 30 septembre. Dans son allocution, il a remercié amplement Mme Soraya Meloudji, la ministre de la Culture et des Arts, pour son intérêt porté à l'événement comme il a remercié vivement le wali, Mr Ahmed Boudouh, pour son soutien indéfectible à l'activité culturelle de la wilaya. Dans son intervention, il évoquera le renouveau du Festival sur certaines facettes, étant, selon lui, d'abord un patrimoine culturel et une manifestation à portées universelles. Sidi Lakhdar Benkhelouf, considéré comme personnalité spirituelle engagée et maître de la poésie populaire, a marqué, par ses œuvres, l'histoire contemporaine de la nation algérienne. Selon les déclarations du responsable de cette 11ème édition, il s'agit de faire redorer le blason à Sidi Lakhdar Benkhelouf, par un événement digne de ses œuvres lesquelles ont contribué à façonner la poésie dans toutes ses dimensions sociologiques. Mohamed Merouani estime que cette personnalité culturelle doit être valorisée par des réflexions académiques. Il considère que l'œuvre poétique a le mérite d'être dans les programmes, les thématiques de recherches et les thèses doctorales des universités algériennes comme elle pourrait susciter l'intérêt des publications universitaires. Le Commissaire croit ferme que valoriser l'œuvre de Sidi Lakhdar par une réelle conservation de son patrimoine et de sa bibliographie par l'archivage audiovisuel et numérique servirait amplement la littérature al-



gérienne. Ceci, ajoutera-t-il, serait un des objectifs à atteindre avec les compétences qui seront conviées à contribuer à la valorisation de cet illustre patrimoine immatériel algérien. Mr Merouani précise, par ailleurs, que le «Melhoun» a son histoire, son espace natal et son fondateur sur qui reposent aujourd'hui sur ces successives éditions du Festival national. Il annoncera qu'en marge de la manifestation, une conférence sera organisée et portera sur les grands axes de l'œuvre poétique du maître Sidi Lakhdar Benkhelouf. Selon une optique visant l'innovation, le Com-

missariat a invité des hommes de culture de plusieurs wilayas du pays. La ville de Sidi Lakhdar sera le théâtre de ce retour du Festival par d'intenses activités où participeront les poètes, les écrivains et les artistes. Sidi Lakhdar accueillera la fantasia traditionnelle et les soirées «Chaabi» qui ont toujours marqué les contours culturels dans la wilaya. L'inauguration de cette édition, prévue pour samedi 28 septembre, verra, probablement, la présence de Mme la ministre de la Culture et des Arts. Ce retour sera aussi prometteur pour les objectifs qu'il incarne.

Saïda

C'est parti pour la rentrée sociale

Après la rentrée scolaire qui a vu 113.847 élèves des 03 paliers de l'enseignement reprendre le chemin de l'école, dimanche dernier et où le coup d'envoi a été donné par le wali Mermouri, à partir de l'établissement scolaire "Ghriss Benyamina" de la Commune de Ain-Bent-Sultan, c'est le secteur de la formation professionnelle qui se prépare activement pour accueillir 4.815 nouveaux et anciens stagiaires pour une formation diplômante et 2.440 stagiaires pour une formation qualifiante. Selon le chargé de communication de la Direction de wilaya du secteur en question, Kadi Mahmoud, "tous les moyens techniques et pédagogiques au niveau des 11 centres de formation, 02 instituts et une école privée ont été mobilisés pour assurer le succès de cette rentrée professionnelle, fixée au 8 octobre prochain et surtout procurer aux anciens et nouveaux stagiaires les meilleures conditions de formation". Il y a lieu de noter que la campagne de sensibilisation a débuté le 27 juillet dernier et se poursuivra jusqu'au 28 de ce mois en cours. Selon le chargé de communication, des conventions sont programmées avec la Chambre de l'agriculture, les établissements du milieu carcéral et les entreprises privées.

OULD OGBAN

Rentrée scolaire à Bejaïa

Plus de 17000 nouveaux élèves inscrits

Par Hocine Smaïli

La nouvelle rentrée scolaire à Bejaïa s'est caractérisée par un nombre plus élevé d'élèves scolarisés qui rejoignent pour la première fois les bancs des classes. Le nombre de ces élèves qui ont rejoint, cette année, les bancs des classes est un peu plus de 17.000, ce nombre élevé a provoqué des surcharges dans certaines régions de la wilaya. Face à ces nouveaux venus au système scolaire, le secteur a été renforcé avec cinq (5) nouvelles écoles primaires, cinq (5) CEM et 54 classes d'extension, en plus de la réception de six (6) nouvelles cantines scolaires. Ils sont, par ailleurs, 245.506 élèves à rejoindre les bancs des écoles. Une majeure partie, soit 124.181, dans le cycle primaire, contre 82.453 dans le cycle moyen et 38.872 dans le secondaire. Il convient de rappeler que la wilaya de Béjaïa compte déjà 570 écoles primaires comptant 756 groupements scolaires avec 4 598 salles de cours. Pour les nouvelles infrastructures scolaires ouvertes cette année, la Sonelgaz de Bejaïa « a pris toutes les dispositions nécessaires afin de raccorder les établissements scolaires, tous paliers confondus, dont la réalisation a été achevée », avons-nous appris de la direction de distribution de Béjaïa. Les établissements concernés par ces raccordements sont implantés à Kherata, à la cité Adrar Béjaïa, les 4002 logements-sidi Boudrahem, à Amtik (raccordement en gaz seulement) relevant de la commune de Béjaïa, Azzaghar commune d'Akbou, deux écoles primaires, deux CEM et un lycée situés au niveau du pôle Urbain Ighzer Ouzarif, CEM base 03 (Amizour) et enfin le CEM base 4 (Barbacha). Dans un communiqué rendu public, la direction de distribution de l'électricité et du gaz précise qu'elle a « procédé au raccordement de ces établissements aux réseaux d'électricité et de gaz sans aucun paiement préalable », en tenant à souligner que ce programme se poursuivra « pour concrétiser de nombreux projets au niveau des différentes communes et dans divers secteurs vitaux, en cohérence avec le développement socioéconomique observé par la wilaya de Bejaïa ». Sur un autre chapitre, la wilaya de Bejaïa fait face au problème de gestion des cantines scolaires qui se pose avec acuité dont les syndicats de l'éducation qui n'ont cessé de réclamer, à chaque fois que besoin est, le détachement pure et simple de ces écoles primaires de la gestion des Assemblées communales, après avoir « constaté des défaillances dans leur gestion au quotidien ». Les communes n'arrivent pas à répondre au besoin des écoles primaires », nous dira un directeur d'école qui pointe du doigt les « communes déficitaires et déshéritées qui ne peuvent plus faire face aux besoins de ces établissements ». « Le détachement de la gestion des écoles primaires des communes est envisagé par les pouvoirs publics, mais les textes d'application tardent à voir le jour », avons-nous appris des mêmes syndicats qui ont proposé « de confier la gestion des

écoles primaires à la direction de l'éducation ou de créer des organismes qui s'en occuperont ». En plus de la prise en charge de la gestion des écoles sur le plan pédagogique et financier, les cantines scolaires sont aussi un autre point noir qui n'arrive toujours pas à être solutionné. Les cantines scolaires de la wilaya de Béjaïa fonctionnent dans des conditions que l'on peut qualifier aisément des plus difficiles, une situation qui se caractérise par la vétusté des équipements, précarité de l'encadrement, maigres subventions des pouvoirs publics au moment où elles font face à une demande de prise en charge en constante augmentation. Plusieurs cantines ont fermé leurs portes faute de personnel, et cette faute de personnel, une situation que déplorent les associations de parents d'élèves que nous avons rencontrées, qui nous retracent une situation peu reluisante que vivent les élèves contraints de faire des kilomètres à pied pour se restaurer. Sur un autre chapitre, il faut relever que les autres cantines existantes sont dans la misère la plus totale où elles continuent à fonctionner avec un prix du repas ne dépassant pas les 25 dinars, apprend-on des directeurs des écoles primaires que nous avons interrogés et ce, au moment où les prix des fruits et légumes ne cessent d'augmenter sans parler des viandes et poissons qui sont un luxe pour ces cantines. Les repas des cantines scolaires sont composés souvent de légumes secs, d'un bout de viande et quelques fois d'un dessert. « Les cantines scolaires sont prises en charge par trois parties qui les financent à savoir le ministère de l'Éducation Nationale avec l'apport de 15 DA, la wilaya de 4 DA et enfin les communes dont l'aide diffère d'une commune à l'autre, selon la santé financière de chaque commune », apprend-on des directeurs d'école que nous avons rencontrés. Des responsables qui arrivent difficilement à gérer ces cantines compte tenu des budgets maigres et insignifiants qui leur sont alloués. La majeure partie de la subvention al-

louée aux cantines parvient des collectivités locales lorsqu'on sait que sur les 52 communes que compte la wilaya, 48 d'entre elles sont déficitaires et par voie de conséquence, l'aide ne peut être que des plus insignifiantes. La plupart des cantines scolaires de la wilaya comptent sur les aides du ministère et de la wilaya, ce qui fait que le prix du repas ne dépasse guère les 19 DA. Face à cette situation financière des plus difficiles, les cantines scolaires font face à une demande en constante croissance d'élèves. Le nombre de bénéficiaires de repas de ces cantines scolaires dépasse les 100.000 élèves qui sont issus, pour la plupart, de familles nécessiteuses, donc pauvres. La création de nouvelles cantines scolaires est certes prise en charge, mais en revanche, l'amélioration des repas demeure toujours insuffisante. Une qualité de service de ces cantines décriée par les parents d'élèves de la wilaya regroupés au sein des associations affiliées toutes à la Fédération de wilaya. Les responsables de ces associations de parents d'élèves que nous avons interrogés, sont unanimes à qualifier « de médiocre » cette prise en charge. Pour nos différents interlocuteurs, « le repas est souvent constitué de soupes et de légumes secs » en nous précisant que « ces cantines sont dans la plupart des cas encadrées par du personnel du filet social pris en charge par la DAS » donc non formé pour la préparation des repas quotidiens des élèves. Cette situation que traverse les cantines scolaires de la wilaya, pousse beaucoup d'élèves, notamment ceux qui ne sont pas pris en charge, faute de place ou d'absence de cantines scolaires dans leur localité, à ramener de la nourriture souvent faite de repas froids de chez eux, ce qui pourra se répercuter négativement sur leur santé et le rendement scolaire. Les pouvoirs publics sont amenés à revoir le mode de gestion des cantines scolaires pour permettre une meilleure prise en charge des élèves scolarisés sur le plan de la restauration.

Dréan (El Tarf)

Récupération de 156 pièces de monnaie archéologiques

La brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de daïra de Dréan, wilaya d'El Tarf, a récupéré 156 pièces de monnaie archéologiques, saisie deux armes à feu de catégorie 5 et des munitions sans autorisation et arrêté trois suspects, apprend-on dimanche de ce corps de sécurité. Exploitant des informations relatives à la possession par un groupe de personnes d'armes à feu et de munitions sans l'autorisation des autorités habilitées, les éléments de la brigade ont lancé des investigations ayant permis d'interpeller trois personnes âgées entre 33 et 66 ans originaires de la wilaya d'El Tarf, a précisé le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police, Hamza Djelab. L'enquête conduite sous l'auto-

rité du parquet compétent a permis de démasquer l'activité criminelle des mis en cause dissimulée dans leurs domiciles et de récupérer 156 pièces de monnaie archéologique avec la saisie de deux armes à feu de catégorie 5, trois armes blanches et une quantité de munitions constituée de 11,5 km de plomb, 2,5 kg de poudre noire, 589 cartouches de calibre 12 mm et 7 machines manuelles de remplissage de cartouches, a ajouté la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour « possession d'armes à feu de catégorie 5 et de munitions sans autorisation des autorités légalement habilitées, de pièces de monnaie archéologique et d'armes blanches prohibées sans motif légal », selon la même source.

Tizi-Ouzou

Vers l'organisation d'un salon de l'apiculture et de l'élevage

Un nouveau salon, dédié à l'apiculture et aux petits élevages, sera prochainement organisé à Tizi-Ouzou par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris dimanche du président de la Commission agriculture de l'assemblée, Yazid Belkalem. La nouvelle manifestation « vise à faire le point sur la réalité de ces filières qui offrent un fort potentiel de développement et participer à leur promotion », a expliqué M. Belkalem. Elle sera une occasion « de réunir les intervenants dans ces filières afin qu'ils partagent leurs expériences respectives et mettent à profit leurs parcours », a-t-il indiqué. Des professionnels du secteur au niveau national, des producteurs, des éleveurs et des importateurs prendront part à ce salon, a précisé le responsable, relevant que des conférences sur divers thèmes liés à ces filières sont au programme. La manifestation sera organisée en collaboration avec la direction locale des Services agricoles (DSA) et la Coopérative agricole polyvalente de la wilaya (CAPTO), a-t-on ajouté. A rappeler que des manifestations dédiées au secteur de l'agriculture sont régulièrement organisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Djelfa

Le secteur éducatif renforcé par plus de 2.000 postes contractuels

Le secteur de l'éducation à Djelfa a été renforcé par plus de 2.000 postes contractuels (tout cycles confondus) à l'occasion de la rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'éducation. « Nous avons bénéficié de 2.003 postes contractuels, un chiffre appelé à la hausse en cas d'ouverture de nouveaux établissements », a indiqué le directeur local du secteur, Abdelali Haddad, en marge du coup d'envoi, par les autorités locales, de la nouvelle année scolaire à l'école primaire « Moudjahid Harfouche Aïssa » du nouveau pôle urbain Houari Boumediene au chef lieu de Djelfa. Il a souligné la réception, à l'occasion de cette nouvelle rentrée, de 24 écoles primaires, trois (3) CEM et trois (3) lycées. Le secteur éducatif de Djelfa a bénéficié d'une enveloppe de quatre (4) milliards de DA, affectée aux travaux d'entretien de 517 établissements du cycle primaire, selon une déclaration précédente du wali, Amar Ali Bensaad lors d'une visite d'inspection des préparatifs de la rentrée scolaire. En marge du coup d'envoi de la nouvelle année scolaire, les autorités de la wilaya ont effectué une visite d'inspection de plusieurs nouveaux établissements mis en service au nouveau pôle urbain Houari Boumediene.

Guelma

Départ d'une caravane de solidarité vers les wilayas de Béchar et Naâma

Une caravane de solidarité est partie lundi de puis le siège de l'Unité principale de la Protection civile de la wilaya de Guelma en direction des deux wilayas de Béchar et de Naâma affectées par les récentes inondations. Dans une déclaration à la presse en marge du départ de cette caravane, le wali de Guelma, Mme Houria Aggoune a souligné que cette caravane est chargée d'importantes quantités de produits alimentaires, de matelas, de couvertures et d'appareils électroménagers. "Initiée par des bienfaiteurs et des organismes publics de la wilaya au profit de leurs concitoyens affectés par les récentes inondations dans les wilayas de Béchar et de Naâma, cette caravane traduit l'esprit de solidarité et d'entraide entre les algériens ", a ajouté la même responsable. Dix camions semi-remorques composent cette caravane dont la moitié s'est dirigée vers la wilaya de Béchar et l'autre moitié vers celle de Naâma, selon les organisateurs.

Excellent avec l'ES Tunis

Belaïli de retour en EN dès octobre?

Par Rachid B.

Plus convoqué en sélection nationale depuis le départ de Djamel Belmadi, l'attaquant Youcef Belaïli pourrait très bien faire signer son retour dès le mois d'octobre, à l'occasion de la double confrontation avec le Togo pour le compte des 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Affichant une forme éblouissante en club, à l'Espérance de Tunis, l'Oranais devrait être convoqué par Vladimir Petkovic pour le regroupement, à l'occasion de la fenêtre internationale du prochain mois. Le niveau qu'il affiche ne pourrait, d'ailleurs, laisser insensible l'ancien sélectionneur de la Suisse tant l'ex-buteur du MCA empile les prestations de haut niveau, notamment en Ligue des Champions de la CAF. Après ses deux buts et ses deux passes décisives à l'aller au stade Radès de Tunis face aux Somaliens du Dekedaha Sporting Club, pour une victoire facile (4-1), l'enfant d'Eckmühl



a, en effet, fait mieux au retour, samedi soir, en claquant un triplé face au même adversaire, dans la même enceinte. Même si l'adversaire somalien n'avait aucun argument à faire valoir pour contester la supériorité écrasante de l'Espérance de Tunis, la belle performance de Belaïli mérite clairement d'être triplement soulignée. Contribuant grandement à la raclée historique administrée à l'inexistante équipe du Dekedha, le

champion d'Afrique des nations 2019 a, ainsi, régalié avec trois buts aussi différents que jolis à voir. Une première banderille plantée de près après un court échange avec son coéquipier à la faveur d'un tir placé dans le filet adverse, un deuxième en toute finesse après avoir effacé le gardien somalien et un troisième tout aussi technique avec une pichenette savamment dosée au dessus du dernier rempart du club de Mogadishu. Un magnifique triplé, en somme, qui confirme la belle forme du moment de l'attaquant oranais, écarté par Vladimir Petkovic de la sélection nationale depuis sa prise de fonction en mars dernier. L'occasion est désormais propice pour que Belaïli retrouve le maillot vert, d'autant plus que son habituel remplaçant sur le flanc gauche, Saïd Benrahma, n'a convaincu presque personne lors des derniers matchs et souffre d'un manque de jeu en club, où l'entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Pierre Sage, lui préfère désormais l'international espoir français, Rayan Cherki.

Compétitions interclubs de la CAF

Carton plein pour les quatre représentants algériens

Les quatre clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de la saison 2024-2025 ont réussi un carton plein ce week-end, en se qualifiant tous pour la phase de poules à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire retour disputés ce week-end. Ce Grand Chelem a commencé avec la qualification du CR Belouizdad et du MC Alger en Ligue des champions, avant que le CS Constantine et l'USM Alger ne clôturent le bal en Coupe de la Confédération. Un carton plein qui reflète la bonne santé du football algérien au cours des dernières années, grâce notamment aux importants investissements qui ont été fait, aussi bien dans le facteur humain que matériel. En effet, outre le recrutement de joueurs talentueux, avec un encadrement technique et administratif de qualité, les clubs algériens, particulièrement les plus huppés, ont évolué sur le plan des infrastructures. A titre d'exemple, l'USMA et le CRB qui par le passé jouaient dans de petits stades en pelouse synthétique évoluent aujourd'hui dans des enceintes de

renommée mondiale, notamment, les stades Miloud Hadefi d'Oran et Nelson Mandela de Baraki. Des enceintes où les conditions de jeu, notamment, le gazon naturel, ont permis aux joueurs d'exprimer l'étendue de leur talent et de porter leurs équipes respectives à un niveau supérieur. A titre d'exemple, les Sanafir du CS Constantine se sont qualifiés haut la main pour la phase de poules, en battant le club ghanéen du FC Nsoatreman en aller et retour (2-0, 1-0), ce qui prouve que le "Le Vieux Club Constantinois" c'est vraiment du solide et qu'il faudra compter avec lui lors de la phase de poules. Certes, les autres représentants algériens ont souffert un peu plus pour assurer leur qualification, mais force est de reconnaître que la tâche était un peu plus ardue, en grande partie à cause du cachet derby. En effet, le MCA et l'USMA sont tombés sur des adversaires tunisiens et la défaite au match aller avait compliqué un peu plus leur situation, car un concours de circonstances avait fait qu'ils s'inclinent l'un comme l'autre contre l'US Monastir et le Stade Tunisien sur le même score d'un but à zéro. Mais au

match retour les deux représentants algériens ont fait preuve de courage, de détermination et d'abnégation, ce qui leur a permis d'aller chercher leur qualification au bout du suspense. Idem pour le CRB, qui a dû recourir à la séance de tirs au but (4-3) pour passer l'écueil du club burkinabé AS Douanes, après une égalité parfaite à l'aller comme au retour. Le CRB, le MCA, le CSC et l'USMA ne sont qu'à leurs débuts, puisque ces matchs du tour préliminaire étaient leurs tous premiers dans le cadre officiel. Ce qui laisse présager un meilleur rendement de leur part une fois qu'ils auront trouvé leur rythme de croisière avec les rencontres du championnat. En plus, certains parmi ces clubs n'ont pas encore sorti l'artillerie lourde, comme c'est le cas du MCA, qui n'a pas encore aligné son avant-centre international Andy Delort : un gros atout offensif qui devrait apporter un plus conséquent au rendement du Doyen pendant la phase de poules, tout comme le CRB avec le buteur historique des Verts Islam Slimani qui sera d'un apport considérable à la pointe de l'attaque du club de "Laal-qui-ba".

Jeux paralympiques de Paris

Le Président de la République honore les athlètes médaillés



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a distingué, lundi, au Palais d'El-Mouradia, les athlètes qui ont honoré l'Algérie aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, ainsi que des parents des champions et leurs staffs techniques. Les médaillés paralympiques ainsi que leurs entraîneurs ont reçu des attestations de reconnaissance et des récompenses financières. Une photo souvenir du Président de la République avec les athlètes médaillés a été prise à la clôture de la cérémonie de distinction. L'Algérie avait bouclé sa participation à la 17e édition des Jeux paralympiques avec une moisson de onze (11) médailles: (six en or et cinq en bronze). Les six médailles en vermeil ont été l'œuvre d'Athmani Skander Djamil (400 m et 100m/T13), Safia Djelal (lancer de poids assis/F57), Abdelkader Bouamer (para-judo - 60 kg/J1), Nassima Saïfi (lancer du disque/F57) et Brahim Guendouz Kayak (para-canoë, 200m/KL3). Les cinq breloques en bronze ont été décrochées par Nassima Saïfi (lancer du disque/F57), Ahmed Mehideb (Club/F32), Hamri Lynda (Longueur/F12), Ouldkouider Ishak (para-judo: - 60kg/J2) et Hocine Bettir (para-powlifting): 65kg. Avec 26 athlètes (18 hommes et 8 filles), l'Algérie avait bouclé sa participation aux 17es Jeux paralympiques de Paris-2024 en tête aux niveaux arabe et africain, et à une honorable 25e place mondiale sur 186 pays, au tableau final des médailles.

Championnat d'Algérie de pétanque jeu court doublettes Sidi Bel Abbes accueillera la compétition les 27 et 28 septembre

Le championnat d'Algérie de pétanque jeu court doublettes cadets et seniors aura lieu, vendredi et samedi prochains à Sidi Bel Abbes, a-t-on appris, lundi, des organisateurs. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la fédération algérienne de sports de boules, en collaboration avec la ligue de wilaya de Sidi Bel Abbes de sport de boules, verra la participation de 120 doublettes cadets et seniors vainqueurs de différentes phases de wilayas du pays, en plus des doublettes lauréats du trophée de la saison passée en cadets et seniors. Les concurrents seront répartis en poules de quatre, au niveau du complexe de l'OPOW du 24 février pour le jeu doublette cadets et le boulodrome "Miami" au centre ville de Sidi Bel Abbes pour les doublettes seniors et la commune de Sidi Lahcen pour le jeu tête-à-tête seniors. Les deux premiers de chaque poule en cadets et seniors seront qualifiés pour disputer les éliminatoires directs. Les quarts de finales, puis les demi-finales et finale auront lieu samedi 28 septembre.

Canoë-Kayak - Championnat National 2024

L'ASKM Oran conserve sa couronne

Le club nautique ASKM Oran a conservé son titre de champion d'Algérie de Canoë / Kayak (toutes catégories) en remportant l'édition 2024, clôturée samedi après-midi au barrage de Oued Chorfa, dans la wilaya d'Aïn Defla. Une belle confirmation pour ce prestigieux club du Nord-Ouest, qui domine la compétition depuis plusieurs années déjà, puisque c'est son quatrième titre consécutif de champion d'Algérie (toutes catégories). Plus de 100 céistes

(messieurs et dames), représentant treize clubs, ont pris part à cette compétition disputée les 20 et 21 septembre au barrage de Oued Chorfa. Les clubs engagés sont : Sport Nautique (Alger), Club Nautique (Alger), JAACK (Alger), ANA (Alger), ASKM (Oran), Club Sportif Universitaire d'Oran, Relais des Sportifs (Oran), IRCA (Annaba), Hippone (Annaba), RC Benoit (Annaba), Sport Nautique (Aïn Defla), ES Zeghaïa (Mila) et la sélection nationale militaire (Alger). La discipline

est actuellement en plein essor en Algérie. Les deux médailles d'or décrochées par Carole Bouzidi aux Championnats du monde de la catégorie "Masters", disputés dernièrement en Pologne, illustrent parfaitement cette progression. Même en para-canoë, l'essor a été significatif, avec notamment la médaille d'or décrochée par Brahim Guendouz aux Jeux paralympiques de Paris-2024, clôturés dernièrement dans la capitale française.

L'artiste peintre, Bachir Bencheikh restitue la beauté des paysages algériens

L'exposition de peinture "Nature", de l'artiste peintre, Bachir Bencheikh, se poursuit à la galerie "Aïcha-Hadad" à Alger, sublimant la beauté des sites et des paysages naturels d'Algérie, lieux de mémoire et d'histoire, témoins de la richesse et de la variété du patrimoine culturel algérien.

Une trentaine de tableaux encadrés et aux formats moyens, mettent en scène des situations de vie des paysans travaillant la terre ou à la maison, accomplissant des tâches devenues rituelles qui renvoient à un mode de vie ancestral, inscrit dans les us et coutumes. Peignant dans le détail différents sujets, à l'instar, d'un couple de paysans dans le champ, une vieille maison d'un artiste, la récolte des olives, des chasseurs guettant les lièvres, ou encore une belle nature au bord d'une source, Bachir Bencheikh excelle dans la recherche des couleurs, qu'il nuance judicieusement.

Utilisant la technique de l'huile sur toile, l'Artiste inscrit ses œuvres dans le courant de l'art figuratif, invitant le visiteur à une belle randonnée onirique, à travers des toiles mettant en valeur la splendeur des lieux en Algérie, exprimée dans des thématiques diverses, minutieusement travaillées.

Mettant en rapport l'individu avec son environnement, l'artiste rappelle l'importance et la nécessité de préserver la nature et les écosystèmes, la tradition ancestrale garante de l'identité nationale ainsi que la valorisation du travail, mis en exergue dans des conceptions dénotant clairement de son amour intarissable pour l'Algérie.

Entre ville et ruralité, Bachir Bencheikh restitue dans ses œuvres les parfums et les senteurs des cités et des champs, à travers des femmes et des hommes se livrant aux tâches domestiques et à d'autres en dehors de leur foyer.

A travers d'autres titres encore évocateurs, à l'instar de, la Place des martyrs vue sur l'Amirauté, Bab El Oued, un paysage aux peupliers, le printemps, la Vallée de la Soummam, la fileuse, jour de marché ou encore, le travail traditionnel, l'artiste rend la beauté de l'Algérie dans de belles poésies muettes. Ouverte le 9 septembre dernier, l'exposition de peinture "Nature" est visible jusqu'au 1er octobre prochain.

Fatiha Meziani décroche

le 1er prix du concours national "Oum Siham" du récit

L'écrivaine Fatiha Meziani de Tiaret a décroché le premier prix du Concours littéraire national "Oum Siham" pour le récit, dans sa quatrième édition (2024), a-t-on appris, lundi, auprès de l'Association culturelle "Athar El Abirine", initiatrice de cette manifestation culturelle annuelle.

Le récit "Le chant de l'espoir" de la conteuse Fatiha Meziani de Tiaret a remporté la première place de ce concours, tandis que les deuxième et troisième places ont respectivement été décernées au récit "L'aliénation de l'âme" de l'écrivaine Benamara Nabila d'Oran et le récit "l'auteur du journal de la liberté" au créateur Abdelbassit Bani de Ain Defla, a déclaré à l'APS le président de l'association Rouane Cherif.

L'écrivain Kouider Mimouni d'Oran, qui a remporté la 4ème place pour son récit "Tara" et l'écrivaine Khaoula Saidani de Tébessa pour sa nouvelle "Trauma", qui a remporté la 5ème place de ce concours, seront les invités d'honneur de la cérémonie de remise des prix, a ajouté le romancier Rouane.

Les prix de la quatrième édition du concours national "Oum Siham", organisé sous le slogan "L'écriture est engagement et responsabilité", seront remis, le 1er novembre prochain, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération, 1er novembre 1954, selon la même source.

Plus de 80 écrivains du genre littéraire du récit venant de différentes wilayas du pays ont participé à cette édition organisée par l'association "Athar El Abirine", en collaboration avec la maison de la culture d'Oran, en août dernier.

La regrettée écrivaine Amaria Bilal, connue sous le nom littéraire d'Oum Siham (1939-2021), a laissé un répertoire littéraire diversifié en prose et en poésie, comme "L'Alphabet de novembre", "Témoin de l'époque", "Palestine" et dans le récit "Le trottoir de Beyrouth" et "Le journal d'Oum Ali", entre autres ouvrages qui ornent les étagères des bibliothèques.

70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération

Un programme culturel et artistique pour l'occasion

Le ministère de la Culture et des Arts a tracé un programme culturel et artistique, dans le cadre des préparatifs de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, qui prévoit des rencontres sur le cinéma, la mémoire, la littérature de résistance, ainsi des spectacles artistiques et une exposition d'arts plastiques, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Dans le cadre des préparatifs de la commémoration du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution du 1er novembre, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi au siège du ministère, une séance de travail avec les directeurs des établissements sous tutelle, en présence de cadres du ministère, pour faire le point sur l'avancement des préparatifs relatifs aux activités artistiques et culturelles liées à la commémoration de cet anniversaire historique, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un grand intérêt et tient à ce qu'il soit célébré à travers un programme à la hauteur de la grandeur de l'évènement, précise le communiqué. Dans ce contexte, Mme Mouloudji a donné des directives concernant la réalisation des projets inscrits dans le cadre du programme de commémoration,



mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts en coordination avec tous les établissements chargés de préparer les volets culturels, artistiques et les spectacles prévus pour cette journée historique, note la même source.

Le programme d'activités comprend la tenue du 2e colloque international "La résistance culturelle en Algérie durant la Guerre de libération", sous le thème "Cinéma et Mémoire", organisé par le Centre algérien du développement du cinéma", du colloque national sur la littérature de résistance en Algérie "La culture face au discours colonial", outre la production et la distribution de

huit (8) grandes œuvres théâtrales par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi et des théâtres régionaux, sur la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, selon le communiqué.

Un spectacle artistique intitulé "le prix de la liberté", produit par l'Opéra d'Alger sur les sacrifices des artistes et des intellectuels algériens durant la Guerre de libération ainsi qu'un opéra "L'épopée des sables" et des tournées artistiques à travers plusieurs wilayas organisées par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) sont également prévus.

Constantine

Ouverture du 3ème salon national du livre avec la participation de 60 éditeurs

Le 3ème salon national du livre de Constantine a été ouvert samedi après-midi à la maison de la culture Malek Haddad avec la participation de soixante (60) éditeurs. Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant la promotion du livre et de la lecture à travers la programmation d'une série de rencontres autour du livre et autres expositions littéraires, ont indiqué les organisateurs.

Dans un message de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji à l'ouverture de cette manifestation lue par son représentant, Tidjani Tama, directeur du livre et de la lecture publique, l'accent a été mis sur l'importance de "promouvoir l'industrie du livre depuis l'édition jusqu'à le lecteur en passant par la distribution et l'innovation".

La ministre qui a souligné dans son message la détermination de l'Etat à "recouvrer la place du livre et de la lecture", a rappelé les efforts déployés dans ce sens en matière d'accompagne-



ment des éditeurs et écrivains, l'organisation de grandes opérations de distribution de livre et du Forum du livre, entre autres. Mettant l'accent sur le statut de Constantine considérée comme la "locomotive de la connaissance et des sciences en Algérie", Mme. Mouloudji a considéré que le livre constitue "la vitrine de la scène nationale" d'où l'importance a-t-elle ajoutée d'accorder tout l'intérêt à cette valeur sûre indispensable pour le développement et l'épanouissement

des peuples.

Placée sous le slogan "Constantine, portail de la civilisation", la manifestation devant se poursuivre jusqu'au 28 septembre courant est marquée par l'exposition de plus de 16.000 titres et l'organisation d'une quarantaine d'activités (séminaires, pièces théâtrales, ateliers de formation, conférences, et des séances de vente de livres dédiées par des intellectuels de renom des quatre coins du pays), a fait savoir le responsable de la communication du Salon, Hicham Mahieddine.

Un espace d'animation dédié aux enfants et aux élèves figure également au programme de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre du calendrier des rencontres autour du livre, approuvé par le ministère de la Culture et des Arts pour l'année 2024, a ajouté le même responsable.

L'ouverture de la manifestation a été marquée par la présentation d'une pièce théâtrale autour des plumes de la ville de Constantine.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h40 Petits plats en équilibre
12h45 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Les chroniques de la famille Bennet
14h50 Un associé à croquer
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
20h00 C'est Canteloup
20h10 Good Doctor
21h00 Good Doctor
21h50 Chicago Med
22h40 Chicago Med
00h10 Tirage de l'EuroMillions
00h15 Programmes de la nuit

09h45 Chacun son tour
10h15 Chacun son tour
10h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h00 Journal 13h00
12h45 La p'tite librairie
12h50 Ça commence aujourd'hui
14h00 Ça commence aujourd'hui
15h10 Affaire conclue
16h00 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal
19h00 Journal 20h00
20h00 A la source
20h02 Basique, l'essentiel de la musique
20h05 A l'épreuve
21h35 Mères seules, le piège de la précarité : débat
22h15 En guerre contre le proxénétisme : au nom des femmes
23h45 L'Eclipse
00h35 L'Eclipse
01h25 L'Eclipse



3

08h38 Jamel Comedy Club
09h13 Wonka
11h07 La boîte à questions
11h17 En aparté
11h51 Clique
12h23 Migration
13h44 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc
15h12 Argyll
17h28 Têtâtête(s)
17h43 Tchi tcha
18h09 La boîte à questions
18h14 Clique
18h50 En aparté
19h26 En aparté
20h02 #Hvaldimir - la véritable histoire du béluga espion
21h33 Jérôme, les yeux dans le bleu
22h24 Clique
22h56 Paris Has Fallen
23h21 La Fiancée du poète
01h02 Têtâtête(s)
01h17 Be Somebody
01h44 Time Tourists

10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h15 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte (la suite)
13h25 Un cas pour deux
14h35 Un cas pour deux
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h00 ICI 19/20
18h50 Tout le sport
19h00 Le mag Ligue 1
19h05 A la source
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h05 Des racines et des ailes
22h05 Jo, berger 2.0
23h15 Journal
23h20 Votre télé et vous
00h00 Le pitch cinéma
00h05 Donc, Socrate est mortel
00h15 La main gauche



arte

04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h50 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 Le juste prix
17h30 Ma recette est la meilleure de France
18h45 Le 19.45
19h30 Scènes de ménages
20h10 Le Golden Bachelor
21h20 Le Golden Bachelor
22h35 Le Golden Bachelor, les femmes nous disent tout
23h30 9-1-1
00h25 9-1-1

09h10 Les animaux sauvages d'Europe
09h50 Les animaux sauvages d'Europe
10h35 En catimini : Le retour des espèces disparues
11h20 Les parcs nationaux des pays baltes
12h35 Les sept mercenaires
14h50 Tanzanie : vie et mort autour d'un point d'eau
15h35 Zambie sauvage
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h55 Chasseurs de météorites
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 La vérité
21h40 IA et cinéma : La vie rêvée des machines
22h35 Le gourou et les enfants
23h35 Tracks East
00h10 Wind River
01h50 Brad Pitt : la revanche d'un blond



20h10

GOOD DOCTOR



Naomi est une mère qui a besoin d'une greffe de rein. Un homme nommé Emmanuel et qui prétend être Jésus, se porte volontaire pour donner le sien, mais Jordan est contre. Park et Jared soignent Paul, atteint d'une tumeur cérébrale inopérable et blessé lors d'un atterrissage en parachute qui a mal tourné. Glassman traite Hannah, une jeune femme qu'il soupçonne d'être atteinte d'une maladie liée aux analgésiques et qui lui rappelle sa fille Maddie, aujourd'hui décédée. Lea et Morgan se disputent au sujet de Joelle....



20h10

LA VÉRITÉ



Catherine, icône du cinéma et mère de Juliette. La publication de ses mémoires ramène sa fille et sa famille des Etats-Unis dans la maison familiale. Les retrouvailles vont vite tourner à la confrontation : vérités cachées, rancunes inavouées, amours impossibles, tout se déballe sous le regard désabusé des hommes. Dans le même temps, Catherine tourne un film de science-fiction où elle incarne la fille âgée d'une mère éternellement jeune.
Acteur: Catherine Deneuve (Fabienne Dangeville), Juliette Binoche (Lumir), Ethan Hawke (Hank)

2

20h11

A L'ÉPREUVE



Ambre Saïdi, 22 ans, est la mère d'un petit garçon prénommé Nolan. Après avoir raté son examen en droit, elle décide de quitter la faculté pour s'occuper de son fils. Une décision qui met en colère son père Youssef qui les héberge. Ambre claque la porte de ses parents qui la jugent irresponsable pour leur prouver qu'elle peut se débrouiller sans eux. Rapidement confrontée à la réalité du marché du travail, la jeune femme n'a pas d'autre choix pour s'en sortir que d'accepter la seule opportunité qui s'offre à elle : devenir éboueuse pour la Ville de Paris...



Président iranien

L'entité sioniste veut «élargir le conflit» au Moyen-Orient

Le président iranien Massoud Pezeshkian a indiqué lundi que l'entité sioniste veut "élargir" le conflit au Moyen-Orient, soulignant que cela ne "bénéficierait à personne", insistant sur le fait que Téhéran ne cherche pas à "déstabiliser" la région. "Nous savons mieux que quiconque que si une guerre plus importante devait éclater au Moyen-Orient, cela ne bénéficierait à personne dans le monde. C'est l'entité sioniste qui cherche à élargir ce conflit", a-t-il déclaré à New York lors d'une table ronde avec des journalistes. M. Pezeshkian, un réformateur qui a prêté serment fin juillet, fait ses débuts à l'ONU où il participe à l'Assemblée générale annuelle des Nations Unies. Cette déclaration intervient au moment où l'agression sioniste a redoublé ces derniers jours, faisant craindre un conflit régional à grande échelle. "Nous avons essayé de ne pas répondre. Ils n'ont cessé de nous dire que la paix était à portée de main, peut-être dans une semaine ou deux", a-t-il affirmé. "Mais nous n'avons jamais atteint cette paix insaisissable. Chaque jour, l'entité sioniste commet de nouvelles atrocités et tue de plus en plus de personnes - des personnes âgées, des jeunes, des hommes, des femmes, des enfants, des hôpitaux, d'autres infrastructures", a-t-il ajouté.

Liban

L'ONU «extrêmement préoccupée» par l'escalade de la violence

L'ONU s'est dite "extrêmement préoccupée" lundi par l'escalade de la violence au Liban, en proie à une agression sioniste, jugeant que cette spirale "doit cesser". "Nous sommes extrêmement préoccupés, profondément inquiets de l'escalade au Liban", a déclaré aux médias Ravina Shamdasani, porte-parole du bureau des droits de l'homme de l'ONU. "Les attaques que nous avons vues sur les appareils de communication, les bipeurs", et les frappes sionistes dans le sud du pays "marquent une véritable escalade", a-t-elle déclaré. "Ce contre quoi nous avons mis en garde depuis le début, à savoir le débordement régional du conflit, il semble que les actions et la rhétorique des parties portent le conflit à un autre niveau", a-t-elle souligné. La porte-parole a rappelé que la quasi-totalité de la communauté internationale "plaide pour une désescalade". "Cela doit cesser", a-t-elle martelé.

Soug N'ssa

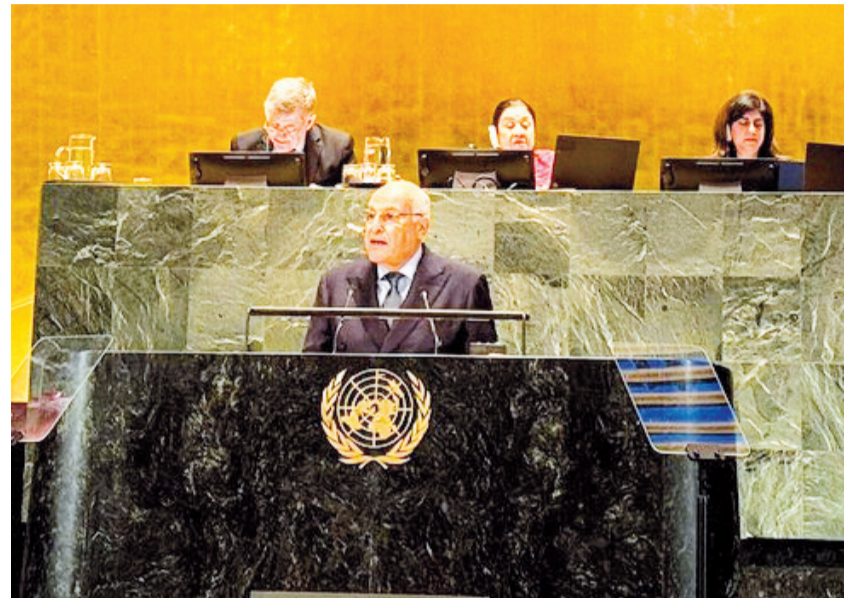
Par Ferial B.

Qui parmi les femmes n'a pas demandé les services de la masseuse du hammam. Très sollicitée, elle tient un statut particulier même si elle est en voie de disparition. La masseuse du Hammam est une dame à part. Avec une morphologie telle qu'elle est capable de maîtriser n'importe quelle cliente. Dotée d'une technique infaillible, elle sait quoi faire pour une remise en forme optimale. Son savoir-faire n'a rien à envier aux SPA modernes qui se généralisent actuellement un peu partout. La masseuse traditionnelle parle peu et écoute beaucoup.

Cause palestinienne

Attaf appelle le MNA à poursuivre son soutien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a appelé, lundi à New York, le Mouvement des non-alignés (MNA) à poursuivre son précieux soutien à la cause palestinienne. Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA), tenue en marge des travaux de la semaine de haut niveau de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Attaf a salué "la position constante du Mouvement des non-alignés en faveur de la cause palestinienne". Le ministre des Affaires étrangères a, par là même, salué le soutien des Etats membres du MNA à toutes les résolutions adoptées récemment par l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur de la cause palestinienne, les appelant à poursuivre et à accentuer ce soutien au regard des développements dangereux que connaît la cause palestinienne "face à l'escalade sioniste dans les territoires palestiniens occupés et dans tous les pays voisins de la Palestine", et ce, "en faveur des priorités actuelles: parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza, permettre aux efforts d'aide humanitaire de se déployer et demander des comptes à



l'occupation sioniste pour ses crimes". Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères a mis l'accent sur l'impératif de "soutenir l'action sans précédent engagée par les instances judiciaires internationales contre l'occupation israélienne, car il s'agit de la seule voie à même de contraindre l'occupant et de mettre fin à ses illusions selon lesquelles il ne serait pas tenu par les obligations strictes et les engagements constants dictés par la légalité internationale", a-t-il dit. M. Attaf a également

plaidé pour que les Etats membres du MNA mettent à profit les acquis diplomatiques réalisés par la cause palestinienne pour "renforcer les perspectives d'une solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-sioniste, et ce, en accélérant la tenue d'une conférence internationale pour la paix sous l'égide des Nations Unies, en vue de mettre en place des mesures concrètes garantissant l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain de manière irréversible".

Sahara occidental

Le Maroc sera placé sous examen pour ses disparitions forcées

Le Comité des disparitions forcées de l'ONU (UN CED) examinera au cours de sa 27e session prévue à partir de mardi la question des disparitions forcées au Sahara occidental et "placera ainsi le Maroc pour la première fois sous examen", a indiqué lundi le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé, dans un communiqué. "Les auditions débuteront le 24 septembre et se poursuivront jusqu'au lendemain 25 septembre. Au cours de son examen, l'UN CED évaluera les informations soumises à la fois par l'Etat marocain et par la société civile", a précisé la même source. "Notant que depuis son invasion du Sahara occidental en 1975, le Maroc a systématiquement utilisé les disparitions forcées comme outil de répression et pour sup-

primer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental a fait remarquer que "le Maroc n'a pas été tenu responsable et que les auteurs de disparitions forcées continuent d'occuper des postes clés au sein de l'armée et du gouvernement marocains, perpétuant une culture d'impunité et favorisant un état de peur et de terreur". Le Groupe a rappelé, à cet égard, qu'avant l'examen du Maroc, la société civile sahraouie qu'il représente tout en étant soutenu par le Comité norvégien de soutien au Sahara occidental, a soumis un rapport de 114 pages au CED de l'ONU décrivant la question des disparitions forcées au Sahara occidental. "En soumettant le rapport, la société civile sahraouie a dénoncé l'impunité accordée au Maroc, exi-

geant la création d'un nouvel organe indépendant pour examiner les violations commises par le Maroc en tant que puissance occupante au Sahara occidental", a-t-il précisé, rappelant qu'"il a également rencontré des experts du CED de l'ONU pour exprimer son inquiétude et dénoncer l'impunité accordée au Maroc". Le Groupe a noté qu'"au cours de la réunion, Ghalia Djimi, une ancienne victime de disparition forcée, a expliqué au Comité comment les disparitions forcées persistent au Sahara occidental depuis des décennies, ciblant les militants sahraouis, les civils et leurs familles", soulignant que Mme Djimi "a décrit l'impact durable que les disparitions forcées ont eu sur le peuple sahraoui, notant comment l'incertitude entourant le sort des disparus crée un climat de peur et d'intimidation".

La masseuse du hammam

Beaucoup de femmes lui racontent leurs soucis quotidiens, leurs projets et parfois même des détails intimes. Elle sait par contre, quand il faut intervenir pour donner des conseils ou des avis mais jamais sans trop perdre la discussion. En fait, elle n'a pas de temps à perdre, la demande étant assez forte. Tout le monde l'appelle par son prénom, il y a une sorte de familiarité entre elle et ses clientes. Elle n'a pas de prix fixe, elle accepte ce qu'on lui donne sans jamais rouspéter. Pourtant, son travail est toujours impeccable, elle ne reçoit jamais de plainte pour un

massage mal fait. Quand elle tient sa cliente entre les mains, elle s'investit pleinement dans ses exercices de massage et de relaxation. Dans le hammam, elle est très importante et elle en est consciente mais reste toujours discrète. Elle attend tout simplement qu'on l'appelle. Ce qui est sûr, c'est qu'on l'appelle. Mais depuis l'apparition des Centres de remise en forme, et la fermeture de plusieurs bains maures, ce métier comme d'autres d'ailleurs, au nom de la modernité, commence à disparaître malheureusement.

lecarrefouroran@yahoo.fr